contrôlées par contingentement. Environ les trois quarts des peaux levées sont vendues aux enchères par l'entremise du Service des ventes de l'Association des trappeurs de l'Ontario à North Bay. Un effort concerté en vue de mettre au point des pièges moins cruels a été amorcé en 1973 en collaboration avec l'Association des trappeurs de l'Ontario. Des séances d'étude sur les techniques de piégeage moins cruelles, la préparation des peaux, la biologie animale et les méthodes d'aménagement ont continué à accroître les connaissances et la compétence des trappeurs.

Manitoba. Le ministère des Ressources renouvelables et des Services de transport du Manitoba administre des programmes visant à maximiser les avantages que présentent les ressources fauniques pour les loisirs et l'économie, tout en préservant la diversité écologique des espèces indigènes. L'autorité qui lui a été conférée par la législation provinciale (Loi sur la faune et Loi sur la lutte contre les prédateurs et Règlement y afférent) porte sur la protection et l'aménagement des 26 espèces de mammifères, 160 espèces d'oiseaux, cinq espèces de reptiles et trois espèces d'amphibies. La Loi fédérale sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs vise la protection du gibier à plumes, des oiseaux migrateurs, insectivores et autres.

Les responsables de la faune s'occupent des refuges de la faune, du gibier à plumes, des oies et des animaux à fourrure et de 50 zones d'aménagement de la faune. L'établissement de saisons déterminées et de limites des prises est l'un des principaux moyens d'aménagement utilisés pour atténuer la pression de la chasse et du piégeage sur les animaux. Un régime de contingentements régit les captures d'orignal, de wapiti et de caribou. Des projets d'aménagement de zones d'habitat entrepris en 1977 ont été

couronnés de succès.

Un programme fédéral-provincial de cinq ans destiné à relancer l'industrie de la première transformation des fourrures d'animaux sauvages du Manitoba est entré en vigueur en avril 1975. Les revenus des trappeurs en 1976-77 ont atteint un niveau record. La zone de chasse aménagée du lac Grant en était à sa quatrième année d'activité en 1977, et pour la troisième année consécutive une chasse de gibier d'eau a été organisée sur un terrain privé de la zone de chasse aménagée d'Oak Hammock.

Saskatchewan. La Direction des pêches et de la faune du ministère du Tourisme et des Ressources renouvelables est l'organe chargé de l'administration et de l'aménagement des ressources fauniques de la province. Son autorité législative lui est conférée par la Loi sur le gibier et la Loi sur les fourrures.

Des programmes d'aménagement de la faune sont orientés vers le maintien et l'amélioration des populations d'animaux sauvages à l'intention de 100,000 chasseurs et d'un nombre encore plus grand de non-chasseurs. Étant donné que la demande créée par les chasseurs dépasse l'étendue des populations pour la plupart des espèces de gros gibier, la chasse est soumise à des restrictions, et les permis de chasse sont attribués au hasard par ordinateur. On fait actuellement l'essai d'un programme d'aménagement de l'orignal en vue de résoudre certains problèmes créés par la limitation des saisons.

La perte de zones d'habitat demeure l'un des principaux problèmes, et de nouvelles initiatives sont entreprises pour y mettre un terme. Une nouvelle Division de la protection et de l'aménagement de l'habitat a été créée. Des lignes de conduite concernant la protection de l'habitat aquatique sont actuellement appliquées dans toute la zone forestière de la province. Les fonds provenant de la vente des permis de chasse ont permis l'acquisition de plus de 16 000 hectares constituant un habitat naturel pour la faune. On tente actuellement d'améliorer les relations entre les chasseurs et les propriétaires par la réglementation des saisons et de bonnes habitudes de chasse. Un programme spécial a été institué qui vise à réduire les pertes de récoltes de céréales causées par le gibier d'eau.

L'aménagement des fourrures met surtout l'accent sur la conservation, l'utilisation et la mise en valeur des ressources en fourrures. Des séances de formation renseignent les trappeurs sur des techniques de piégeage moins cruelles et sur la préparation de

peaux de qualité.

Les études actuelles sur les pêcheries visent à évaluer les raisons des fluctuations de la population de poissons et à établir la productivité de certains plans d'eau. Des projets